



Contrat des joueurs élités avec le Club de Badminton Pierrefonds - saison 2017-2018

Le joueur s'engage à assister à 3 entraînements par semaine.

Le joueur doit participer à un minimum de 4 tournois provinciaux au courant de l'année (minimum de 2 tournois provinciaux pour les joueurs nés après 2008).

Le joueur doit participer à un minimum de 80 entraînements (de 100 au total).

En cas où le joueur doit s'absenter d'un entraînement, il s'engage à prévenir l'entraîneur par courriel ou téléphone le jour précédent.

Si le joueur manque 3 entraînements sans donner le préavis à l'entraîneur, le joueur doit continuer la saison au niveau Secondaire Elite sans aucun remboursement.

Si le joueur passe à un autre club, le statut du joueur dans ce club sera résilié.

Il n'y aura aucun remboursement après l'inscription pour quelque raison que ce soit.

Signé à Montréal le : _____

Nom du Joueur: _____

Signature du parent du joueur: _____

Entraîneur Chef du club – Entraîneur chef Junior élités : _____

Allen Zhai

Administrateur du programme junior : _____

Min Yang